

Frédéric Hurlet

# Auguste

*Les ambiguïtés du pouvoir*

**EKHO**

Couverture : Delphine Dupuy  
Mise en pages : Nord Compo

© Dunod, 2020 pour la présente édition

© Armand Colin, 2015

11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN : 978-2-10-081376-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Faustinae Antonioque*



## Remerciements

---

Écrire une biographie d'un homme qui a tant marqué l'histoire de Rome et des empires n'est pas tâche aisée, et pas seulement à cause des dangers de « l'illusion biographique ». Il a fallu en effet s'immerger dans le siècle d'Auguste, ce que je dois à l'amicale pression de Maurice Sartre : il est à l'origine du projet et m'a convaincu de la nécessité et de l'originalité d'une approche qui consiste non seulement à présenter le destin d'un homme de son vivant, mais aussi à suivre l'évolution de son image au fil des siècles. La France représente de ce point de vue un cas singulier. Exception faite de Pierre Cosme, aucun universitaire français ou francophone n'a consacré à Auguste une biographie exhaustive qui soit fondée sur une analyse attentive des sources. *A fortiori*, personne ne s'est risqué à écrire en français une synthèse de type historiographique. J'ai pour ma part pris le parti de prendre le sujet par les deux bouts de la chaîne chronologique en étudiant la vie d'Auguste depuis sa naissance en 63 av. J.-C. jusqu'aux analyses qu'en ont faites les études les plus récentes parues en 2014, l'année du bimillénaire de sa mort. L'entreprise était démesurée tant abondent les références à Auguste et le format de cette biographie m'interdisait de toute façon de tout dire, si tant est

que j'aie eu cette prétention déraisonnable. Mais il fallait ouvrir le débat.

Cet avant-propos est l'occasion de remercier toute une série de personnes, collègues, proches et amis, qui ont toujours été là quand j'avais besoin d'eux, que ce soit pour m'encourager ou me relire. J'ai écrit cette biographie pour Jean-Michel Roddaz, mon maître, qui vient de prendre sa retraite au terme d'une formidable carrière menée au service de la science historique, de la politique de la recherche et de ses nombreux étudiants. Il était le plus compétent pour mener à bien un tel projet, mais je suis sûr qu'il lira sans déplaisir l'essai biographique de son premier étudiant en thèse : Agrippa est en effet le mieux placé pour comprendre les arcanes des pouvoirs d'Auguste ! Je tiens également à rappeler tout ce que je dois à Christel Müller, qui a patiemment suivi l'évolution de cette biographie, en a lu des parties et m'a aidé à clarifier ma pensée, notamment grâce à sa connaissance fine et incomparable de notre belle langue. Plusieurs collègues ont eu la patience de relire l'un et l'autre chapitres : en particulier Marion Bellissime, Xavier Dupuis et Virginie Hollard. Ils ont traqué les coquilles et m'ont évité bien des imprécisions de langage ; Arnaud Suspène a fourni une aide précieuse en me faisant parvenir des photographies de monnaies augustéennes de bonne qualité qui ont pu être insérées dans ce livre. Merci également à Marion Ranval-Zizine pour l'incipit et tout le reste. Je n'oublie pas enfin mes étudiants de master et de thèse, auxquels je n'ai cessé de parler d'Auguste depuis plusieurs années le jeudi après-midi à Nanterre et qui m'ont apporté plus qu'ils ne croient.

# Introduction

## Le siècle d'Auguste

---

« Le monde entier est un théâtre »

(Shakespeare, *As you like it*, acte II, scène 7)

Le 19 août 14 après Jésus-Christ, il y a un peu plus de deux mille ans, s'éteignit Auguste à l'âge de 75 ans. Il rendit son dernier souffle à Nole, cité située à environ 200 kilomètres au sud de Rome, dans une maison qui lui appartenait et où son père était mort. Les derniers moments du premier empereur que connut l'histoire de Rome furent décrits par plusieurs récits, tous édifiants, qui ont en commun de mettre en avant la grandeur d'âme et la force de caractère d'un homme acceptant sa mort avec sérénité<sup>1</sup>. Le dernier jour de sa vie, sentant sa dernière heure venir, Auguste se fit donner un miroir, arranger sa chevelure et relever ses joues pendantes ; après quoi il demanda à ses amis présents s'il avait bien joué la comédie de la vie, ajoutant une formule traditionnelle reprise à la comédie grecque : « Si la pièce vous a plu, applaudissez et tous ensemble, manifestez votre joie<sup>2</sup>. » Une telle mise en scène de la mort est un aspect de la théâtralité du pouvoir à Rome ; dans les circonstances de l'année 14 ap. J.-C., elle avait pour effet d'assimiler la vie d'Auguste à celle des héros de tragédie et des dieux

et de souligner de cette manière qu'allait disparaître un homme hors du commun qui avait profondément transformé l'Empire romain<sup>3</sup>. C'est également peu avant sa mort qu'Auguste se vanta d'avoir trouvé une ville de Rome faite de briques et de l'avoir laissée en marbre. Cette phrase, souvent citée, renvoie non seulement à ses réalisations architecturales, mais aussi par métaphore à l'ampleur inédite de ses actions et à la force de son pouvoir sur les hommes<sup>4</sup>. Il mourut finalement dans les bras de son épouse, Livie, en lui demandant de se souvenir de leur union<sup>5</sup>. On ne saura jamais si chacun de ces détails sur les dernières heures vécues par Auguste est ou non historique, mais la question de la véracité reste tout compte fait secondaire. Il s'agissait avant tout d'établir une équivalence entre la grandeur de ses actions passées et la dignité de sa mort à venir, bref d'indiquer qu'Auguste fut un grand homme, un des rares à avoir donné son nom à un siècle.

Il n'est pas d'usage dans une biographie de commencer par le décès de la figure historique dont on veut retracer les hauts faits. Une telle démarche rétrospective peut toutefois être utile pour permettre de mieux apprécier les évolutions qui avaient profondément transformé Rome et son Empire depuis la naissance d'Auguste en 63 av. J.-C. et sous l'action de ce dernier. L'idée selon laquelle l'année 14 ap. J.-C. marqua d'un point de vue politique à la fois le point culminant et le terme d'un processus inexorable entamé plusieurs décennies auparavant n'est pas nouvelle. Tacite fit commencer ses *Annales* précisément avec le décès d'Auguste et l'avènement de son successeur Tibère, ce qui était un moyen de souligner au moins de manière implicite que l'ancien

régime républicain avait définitivement disparu à partir du moment où le pouvoir se transmet *de facto* au sein d'une seule famille, que l'on peut dès lors qualifier de dynastie. La mort d'un individu et les circonstances qui ont précédé et suivi cet événement inéluctable apparaissent comme un observatoire privilégié et une période charnière dans le cadre d'une biographie qui entend retracer le parcours d'un individu et montrer également comment naît, puis évolue un mythe historiographique. C'est en effet un moment qui conduit nos sources à dresser un bilan de l'action accomplie et contribue insensiblement à fabriquer une « mémoire », restituant et dans le même temps interprétant un passé désormais révolu. Ce qui se passa en août et septembre 14 ap. J.-C. est à ce titre crucial.

Les honneurs funéraires attribués à Auguste surpassèrent en quantité et en qualité tout ce qui avait été décerné à Rome à titre public à un défunt, aussi prestigieux fût-il. La culture politique<sup>6</sup> des Romains avait pris l'habitude de rendre un dernier hommage officiel à tous ceux qui avaient œuvré durant leurs carrières au service de la *res publica*. Les funérailles constituèrent dès l'époque républicaine l'un des vecteurs de communication les plus efficaces entre une élite soucieuse d'autoreprésentation et le peuple amené à arbitrer les rivalités entre puissants. La mise en scène de la mort, et du mort, fut alors conçue comme un indice valorisant et un symbole visuel du rang tenu par la famille noble : il faut renvoyer à ce sujet aux belles pages écrites par Polybe<sup>7</sup>. L'action politique de César, le père adoptif d'Auguste, créa à cet égard une première rupture. La position prééminente qu'il occupa à la tête de la *res publica* et les pouvoirs extraordinaires

qui lui furent accordés entre 49 et 44 av. J.-C. firent de lui une personnalité hors du commun<sup>8</sup>, avec laquelle personne ne fut en mesure de rivaliser en matière d'honneurs. Son assassinat renforça son prestige, désormais posthume, et fut suivi d'une divinisation officielle, justifiée par la volonté des héritiers politiques de César (Lépide, Marc Antoine et le futur Auguste) de renforcer leur légitimité. Un précédent était né, qui ne concevait de divinisation officielle – la *consecratio* – qu'après la mort de la personne à diviniser. Par la suite, les décès qui touchèrent en grand nombre la famille d'Auguste eurent pour conséquence d'instituer de nouveaux modèles de funérailles qui se mirent progressivement en place pour honorer la mémoire de certains membres de cette famille (Marcellus, Agrippa, Drusus l'Ancien) et culminèrent avec les honneurs funéraires sans précédent accordés à Lucius et Caius César, les fils adoptifs d'Auguste. Aucun de ces princes ne fut toutefois à proprement parler divinisé et il fallut attendre la mort d'Auguste en août 14 ap. J.-C. pour que le précédent césarien fût réactivé et amplifié.

Les faits qui se déroulèrent pendant le mois qui suivit la mort d'Auguste consistent en un mélange de rituels traditionnels et de pratiques nouvelles. Il fallut dans un premier temps ramener la dépouille du prince depuis la Campanie jusqu'à sa maison située à Rome sur la colline du Palatin. Cette première étape dura environ deux semaines, car il fallut parcourir à pied 200 kilomètres et le cortège ne se déplaça que la nuit en raison de la chaleur estivale. Ce rapatriement ne fut pas en soi une opération novatrice, tout corps de magistrat romain décédé en Italie étant d'ordinaire ramené à Rome pour y

être incinéré, mais elle prit des proportions inégalées et inusitées. La dépouille d'Auguste fut portée de nuit par les membres du conseil municipal – les décurions – des cités situées sur le passage du cortège, tandis qu'elle était déposée de jour dans la basilique ou le temple le plus éminent de chacune des villes traversées. À *Bovillae*, cité située à une vingtaine de kilomètres au sud de Rome, le relais fut pris au début du mois de septembre par des chevaliers, membres du second ordre de la société romaine<sup>9</sup>, qui transportèrent le corps à Rome pour le déposer dans le vestibule de sa demeure sur le Palatin. Le deuil fut également observé au même moment par les membres du premier ordre de la société romaine, les sénateurs, et au cœur du Sénat, où furent lus quatre documents rédigés par Auguste : son testament ; les consignes relatives à ses propres funérailles ; un mémoire décrivant la situation militaire et financière de l'Empire ; la liste de ses hauts faits, les *Res Gestae Divi Augusti*, texte célèbre qui fut gravé à Rome et dont le contenu nous est parvenu grâce à des copies découvertes en Asie Mineure<sup>10</sup>. C'est à cette occasion ou lors d'une séance ultérieure que furent votées de nombreuses décisions concernant les honneurs funéraires à rendre à Auguste. Un sénateur alla jusqu'à proposer que le nom d'Auguste, qui désignait déjà le mois du même nom (août) depuis 8 av. J.-C., fût attribué également au mois de septembre, date de sa naissance, ce qui aurait eu pour double conséquence que l'année aurait compté onze mois et que le mois d'août se serait étendu sur deux mois ! Un autre sénateur émit l'idée que la période comprise entre le jour de la naissance d'Auguste et celui de sa mort fût appelée « siècle d'Auguste » et inscrite sous ce nom dans les Fastes,

c'est-à-dire dans les calendriers officiels<sup>11</sup>. Ces propositions excessives furent toutefois rejetées.

Le deuil, qui avait frappé Rome et son Empire depuis la mort du prince, connut son temps fort le jour des funérailles publiques d'Auguste avec la série des rituels funéraires formant ce que les Romains appelaient la pompe funèbre (la *pompa funebris*). Le cercueil contenant la dépouille quitta la demeure du défunt sur le Palatin pour être transporté sur le Forum. Conformément à la coutume, il fut escorté des portraits en cire (*imagines*) des ancêtres d'Auguste, mais un tel défilé ne se limita pas au cercle étroit des membres de sa famille, la *gens Iulia*. Étaient présents non seulement le portrait de Romulus, qui pouvait passer pour un ancêtre mythique d'Auguste, mais aussi ceux des grandes figures de l'histoire romaine – en particulier celui de Pompée, qui n'appartenait pas à sa famille et avait été l'ennemi de son père adoptif<sup>12</sup>. Une telle innovation était pour Auguste un moyen posthume d'inscrire ses réalisations dans une continuité et signifier que son décès constituait un aboutissement de l'histoire de Rome. Le cortège s'arrêta sur le Forum pour la lecture des éloges funèbres. Deux discours furent prononcés par des membres éminents de la famille d'Auguste : le premier sur l'ancienne tribune aux harangues, les *rostris*, par Drusus le Jeune, son petit-fils ; le second sur les nouveaux *rostris*, situés devant le temple de César, par son fils et successeur désigné, Tibère<sup>13</sup>. La dernière étape fut le trajet jusqu'au bûcher monumental (*l'ustrinum*), que l'on localise désormais au centre du champ de Mars. L'incinération fut précédée par un rituel, la *decursio*, qui conduisit successivement les prêtres, les chevaliers, les cavaliers de la garnison de Rome et les fantassins également de la garde

prétorienne à faire le tour de ce bûcher avant que l'on y mît le feu. Cinq jours plus tard, l'épouse d'Auguste, Livie, et les membres les plus éminents de l'ordre équestre recueillirent les cendres d'Auguste pour les déposer dans sa dernière demeure, le Mausolée, qui avait été construit très tôt, dès la fin des années 30 av. J.-C., et dépassait par ses dimensions les monuments funéraires traditionnels des aristocrates romains.

La décision la plus lourde de conséquences pour l'image posthume d'Auguste fut celle qui fit du prince décédé un *diiuus*, c'est-à-dire un être humain que l'on divinisait, conformément à une pratique romaine qui réservait un tel honneur à des défunts depuis le précédent de César. Elle fut prise par les sénateurs dès le 17 septembre 14<sup>14</sup>, moins d'un mois après son décès, après qu'un sénateur, Numerius Atticus, eut juré lors d'une réunion du Sénat avoir vu « l'effigie » d'Auguste monter au ciel au moment où son corps fut incinéré<sup>15</sup> ; il est en outre probable qu'un mécanisme fut mis en place au moment où le bûcher funéraire s'embrasa de manière à libérer un aigle censé transporter l'esprit du prince vers le ciel pour rejoindre les dieux au su et au vu des spectateurs. Tout fut donc soigneusement planifié pour que l'on célébrât la mort d'un être humain à ce point exceptionnel qu'il était devenu un *diiuus*. Les manifestations de deuil ne se limitèrent pas à Rome, ni à l'Italie, et on rendit les derniers honneurs à Auguste également dans les provinces, comme en témoigne notamment la diffusion de copies des *Res Gestae Diui Augusti* en Asie Mineure. Les obsèques d'Auguste furent impériales dans le sens où le temps du deuil fut étendu à l'ensemble de l'Empire romain.

Les événements d'août et septembre 14 ap. J.-C. renvoient à un environnement visuel et symbolique monarchique aussi bien à Rome que dans les cités de l'Empire. Auguste y apparut à cette occasion comme un souverain aimé et respecté de tous. Il est avant tout mort comme il a vécu, c'est-à-dire paisiblement tel un stoïcien<sup>16</sup>, entouré de l'affection de tous les siens ; ses funérailles furent en outre l'occasion de faire participer à ce rituel l'ensemble des acteurs de la vie politique présents à Rome, mettant ainsi en évidence le fait que le défunt avait exercé pour la première fois à Rome depuis les rois de Rome un pouvoir viager avec l'assentiment de tous et que sa disparition était en conséquence unanimement regrettée ; sa divinisation acheva de faire de lui un homme hors du commun, destiné pour cette raison à devenir un dieu (*diuus*) peu après sa mort. Aucun des récits qui ont relaté la mort d'Auguste et ses funérailles n'est toutefois complètement neutre. L'image d'un prince consensuel est évidemment la version officielle et résulte à ce titre d'une idéalisation posthume. Elle doit tout d'abord beaucoup à la volonté d'Auguste, qui planifia ses obsèques dans les moindres détails au point de rédiger un livre contenant des consignes précises à ce sujet et de le faire lire au Sénat peu de temps après sa mort. Elle fut ensuite soigneusement entretenue par le régime et ses successeurs, au premier rang desquels se trouve Tibère, naturellement enclin à exalter à des fins de légitimation la mémoire de son père à un degré jamais atteint par et pour un être humain.

La réalité historique fut à l'évidence autrement plus complexe. Si Auguste est mort en souverain, nous savons qu'il eut à se battre sa vie durant pour s'emparer du pouvoir, le conserver et le transmettre à son fils. Il ne fut rien de moins que l'homme qui fit disparaître par son action la république romaine pour redonner à Rome un gouvernement monarchique, appelé le principat, près de cinq siècles après la fuite du dernier roi de Rome, Tarquin le Superbe. Le passage de la république à la monarchie fut toutefois le résultat d'un processus qui ne suivit pas toujours la voie linéaire imaginée par une historiographie traditionnelle présentant le passage de la république au principat comme une nécessité historique. Auguste eut tout d'abord à s'imposer face à de nombreux adversaires sur une scène politique caractérisée par une concurrence désormais mortifère. Il fut pour cette raison amené à combattre des légions romaines, faire exécuter ou reléguer ses nombreux adversaires politiques les uns après les autres et peser ainsi de façon positive ou négative sur les destins de millions d'individus. Bref il ne doit son statut de premier empereur romain qu'à sa victoire finale à l'issue de plusieurs guerres civiles, considérées comme des conflits impies parce qu'elles mirent face à face des citoyens romains en les obligeant à se battre entre eux. C'est cette jeunesse violente qu'Auguste voulut occulter après avoir pris le pouvoir, sans jamais y parvenir.

La Rome qu'Auguste connut durant les premières années de son existence était marquée par une crise profonde des institutions de la république, qui était alors le régime politique en vigueur. Les pouvoirs extraordinaires détenus entre les années 80 et 40 av. J.-C. par des figures telles que Sylla, Pompée et César (les *imperatores*)

posèrent à la *res publica* romaine un problème majeur, mais ils furent aussi une source d'inspiration pour le jeune Auguste alors en quête de solutions et de modèles empruntés au passé romain. La définition des pouvoirs de Pompée et son mode de gouvernement de l'Empire à distance par le biais de la multiplication de ses représentants (les légats), mais aussi les modalités de l'action politique du même Pompée fondée sur une forme de dissimulation lui servirent de précédent, en particulier pour la définition de ses propres pouvoirs. Un autre moment décisif dans l'évolution de la vie politique romaine d'Auguste fut la carrière de César, caractérisée par un coup d'État militaire en janvier 49, une manière forte d'exercer sa primauté de fait entre 49 et 44 et son assassinat le 15 mars 44. Ce dernier événement dramatique le jour des ides bouleversa la vie d'Auguste non seulement parce qu'une des conséquences directes fut son adoption par César à titre posthume, mais aussi parce que s'ouvrit alors une période d'instabilité dont il sortit vainqueur et qui déboucha sur la naissance d'un nouveau régime politique.

La carrière d'Auguste s'inscrit dans le prolongement des actions des *imperatores* de la fin de la république, à cette différence près qu'il réussit là où ses prédécesseurs avaient échoué. César fut ainsi pour le jeune Auguste un père adoptif, dont l'assassinat devait être vengé, et une source de légitimité découlant de sa divinisation posthume. Il lui servit également jusqu'à un certain point de contre-modèle, voire de repoussoir parce qu'il n'avait pas été en mesure d'apaiser les tensions avec l'aristocratie romaine à son retour à Rome en 45 à l'issue de ses nombreuses victoires militaires et périt pour cette raison

victime d'une conjuration. C'est le souvenir de cette fin tragique et de ses conséquences qui explique la prudence dont Auguste ne cessa de faire preuve sa vie durant pour mettre en place et en forme un nouveau régime après sa victoire finale, la lucidité avec laquelle il envisagea sa propre mort à un âge avancé et le soin avec lequel il planifia ses funérailles. Il n'est que de comparer la mort et les funérailles de César en 44 av. J.-C. avec celles de son fils Auguste en 14 ap. J.-C. pour comprendre à quel point on avait changé d'époque<sup>17</sup>.

Auguste n'avait pas 20 ans quand survint l'assassinat de César le 15 mars 44. Un tel événement avait plongé Rome dans le chaos. Les césaricides avaient prévu de jeter le corps dans le Tibre, mais ils ne mirent pas leur projet à exécution et se dispersèrent rapidement après avoir accompli leur forfait<sup>18</sup>. Mal leur en prit, car la dépouille fut l'objet d'un enjeu politique durant les jours qui suivirent l'assassinat, en particulier le jour des funérailles. Marc Antoine prononça à cette occasion un discours célèbre et lut le sénatus-consulte décernant à César les honneurs funéraires et le serment par lequel les sénateurs s'étaient engagés à veiller à son salut<sup>19</sup>. La suite des funérailles de César fut marquée par des désordres et des violences de la part de la plèbe de Rome à l'encontre des césaricides ; quant au corps du défunt, il fut au bout du compte incinéré sur le forum de Rome, ce qui était contraire aux traditions, sur le lieu où furent érigés plus tard le temple de César et les futurs rostrales. Cette agitation contraste avec le calme qui régna à Rome en août et septembre 14 ap. J.-C. au moment de la mort d'Auguste. De nombreuses indications témoignent de l'obsession du nouveau régime à maintenir l'ordre

à l'occasion de la mort du premier empereur romain : le 19 août, quelques heures avant sa mort, Auguste se soucia de savoir si la nouvelle de la dégradation de son état de santé avait provoqué des troubles à Rome auprès du peuple<sup>20</sup> ; Tibère promulgua ensuite rapidement un édit « pour avertir le peuple de ne pas troubler par un excès de zèle les funérailles d'Auguste comme autrefois celles de Jules César<sup>21</sup> » ; du reste l'historien romain Tacite se moque de la présence à cette occasion d'un grand nombre de soldats à Rome, y voyant un des effets de la perte de la liberté<sup>22</sup>. L'attitude du nouveau régime était parfaitement compréhensible dans le contexte aussi délicat de la première transmission du pouvoir impérial : il s'agissait de préparer au mieux la succession et de montrer que le temps de l'instabilité chronique propre à l'époque tardo-républicaine était désormais révolu.

\* \* \*

La comparaison entre les événements de mars 44 av. J.-C. et ceux de l'été 14 ap. J.-C. est un des meilleurs moyens de montrer à quel point la culture politique des Romains se transforma sous la pression des circonstances liées aux agissements des *imperatores* du milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., et du premier d'entre eux, Auguste. Cette biographie a ainsi pour objet d'étudier les multiples métamorphoses d'un homme qui de rejeton d'une famille sans grand prestige réussit à devenir un leader ambitieux, puis le premier empereur de Rome, fondateur d'un nouveau régime et affublé de toutes les vertus romaines. L'image laissée dans l'histoire par les gouvernants ne se limite toutefois pas à la prise en considération

et à l'analyse des actes accomplis de leur vivant. Elle résulte d'un processus plus complexe qui passe par une constante réinterprétation, positive ou négative, de leurs réalisations effectives. Il ne nous échappe en effet plus désormais que le destin des grands hommes d'État est constamment revisité et leurs actes réinterprétés en fonction des contingences politiques. Conformément à l'esprit de la collection, cette nouvelle biographie entend chercher à comprendre non seulement comment la vie politique romaine changea radicalement sous l'action d'Auguste, mais aussi comment ce changement fut perçu par ses contemporains et les générations qui suivirent, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

De cet objectif initial découle l'organisation de la biographie en trois parties, chacune étudiant une période déterminée, plus ou moins longue, de manière à montrer que la place d'Auguste dans la société de son époque et son image ne cessèrent d'évoluer sa vie durant et après sa mort. Retraçant les trente-trois premières années de sa vie, la première partie décrit l'ascension politique imprévisible d'un jeune homme issu de l'aristocratie municipale qui se mêla à la lutte pour le pouvoir consécutive à la mort de César et élimina impitoyablement tous ses rivaux les uns après les autres. La deuxième partie montre dans quelle mesure et de quelle manière Auguste devint un prince après avoir été chef de parti en étant capable de mettre en forme un régime personnel acceptable par l'aristocratie romaine, de réformer le gouvernement de l'Empire et de transmettre ses pouvoirs au sein de sa dynastie. Il se forgea ainsi une réputation de souverain juste et modéré qu'il fit mettre en scène pendant ses funérailles et que les générations étaient libres

de confirmer ou d'infirmier. La troisième partie, la plus longue, est consacrée au statut *post mortem* d'Auguste. On passe alors de l'histoire à la mémoire et au mythe. Il s'agit de montrer de quelle manière le souvenir d'Auguste se transforma à partir de 14 ap. J.-C. et quelles furent les principales étapes d'une reconfiguration permanente de l'image posthume d'Auguste pendant les deux millénaires entre sa mort et aujourd'hui. La postérité de ce grand personnage de l'histoire fut loin d'être linéaire. Auguste pouvait être élevé au rang de modèle et de précédent par certains milieux, mais être au même moment critiqué par d'autres pour la manière dont il s'empara du pouvoir et l'exerça ; il fut en outre commémoré, loué ou tout simplement cité plus souvent à certaines périodes (par exemple au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. ou pendant l'entre-deux-guerres en Italie et en Allemagne) qu'à d'autres (par exemple au Moyen Âge). Il faut donc signaler les disparités dans la perception de son image, tantôt positive, tantôt négative, tantôt visible, tantôt invisible en fonction du contexte. Auguste devint en effet en tant que figure de pouvoir un enjeu politique, son statut de fondateur d'empire et d'une monarchie qui ne voulait pas dire son nom suscitant des commentaires contrastés selon les époques et les individus.

L'histoire d'Auguste est inséparable de celle de son père adoptif, César, sans lequel rien n'aurait été possible et qui constitua en tant que précédent une référence inévitable. La comparaison entre les deux hommes fut un lieu commun aussi bien du vivant d'Auguste que dans l'historiographie depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui<sup>23</sup>. Le but recherché par les deux hommes était le même, à savoir s'emparer du pouvoir si besoin par la force, mais

les moyens pour s'y maintenir furent radicalement différents. César fut brutal dans ses méthodes, tandis qu'Auguste agit avec prudence après avoir pris le pouvoir. Le résultat ne fut pas non plus identique : le premier périt assassiné, tandis que le second resta à la tête de Rome et de son Empire pendant près d'un demi-siècle, le « siècle d'Auguste », et réussit ainsi à fonder durablement un nouveau régime. La meilleure explication de la principale différence entre César et Auguste tient dans l'idée que l'un et l'autre se faisaient du pouvoir : le second respecta les institutions existantes davantage que le premier, au point de déguiser un coup d'État en une restauration de ce bien commun qu'était la *res publica* et en dehors duquel il ne pouvait y avoir à terme de solution politique. Auguste ne fonda pas de monarchie à titre officiel. Sa primauté reposa au contraire sur une stratégie qui le conduisit à accepter un faisceau de compétences traditionnelles<sup>24</sup>, mais à en refuser d'autres<sup>25</sup>. Retracer la vie d'Auguste et sa postérité revient somme toute à placer au premier plan l'ambivalence du personnage et l'ambiguïté de ses pouvoirs<sup>26</sup>, autant de thèmes qui constituent le fil rouge de cette biographie.



Première partie

La (longue) marche  
vers le pouvoir  
(63-30 av. J.-C.)

Auguste appartient à la catégorie des grands hommes de l'histoire qui marquèrent leur époque et la postérité en dépit de leurs origines sociales et familiales, ou plutôt à cause de l'énergie déployée par ces hommes pour compenser une infériorité congénitale. Rien ne le prédisposait en effet à devenir celui qui sut mettre en terme à la crise de la république romaine en créant un régime monarchique, appelé le principat, et en le faisant accepter par ses contemporains. Il était issu d'une famille municipale originaire de Vélitres (*Velitrae*, l'actuelle Velletri), cité du Latium située à une trentaine de kilomètres de Rome. Il aurait pu à ce titre devenir un notable local et se contenter d'assister de près ou de loin aux derniers et multiples soubresauts d'une république qui refusait de mourir tant il était difficile pour les Romains de concevoir une autre forme de régime politique. Mais l'histoire est ainsi faite que loin d'être déterminée, elle est guidée par le talent et l'ambition de certains hommes, ainsi que par le poids du hasard et des événements. Ce sont là autant de critères qui expliquent pourquoi ce qui doit se produire ne se produit pas toujours et inversement pourquoi ce qui n'aurait pas dû avoir lieu a finalement lieu. La biographie d'Auguste devient de ce fait le récit ordonné des actions désordonnées entreprises par un homme qui chercha d'autant plus à être reconnu par ses contemporains qu'il ne jouissait pas à sa naissance d'une forme ou d'une autre de « capital symbolique », défini comme le prestige, la réputation ou la renommée d'un individu<sup>1</sup>.

Le monde dans lequel Auguste naquit faisait grand cas de la naissance, et plus précisément du milieu social dans lequel chaque Romain était né et avait grandi. La compétition à la tête de la république romaine, devenue si féroce au

1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., avait pour caractéristique d'opposer principalement les membres des anciennes grandes familles romaines, les *gentes* nobles, et laissait peu d'espace politique aux nouveaux venus, les *homines noui* (« hommes nouveaux »), catégorie sociale à laquelle Auguste appartenait à et par sa naissance. La nature de la vie politique romaine renforçait ce clivage entre ceux qui étaient nobles et ceux qui ne l'étaient pas en rendant plus difficile une ascension sociale de ces derniers, sans toutefois la rendre impossible. Les conflits violents de la fin de la république ne consistaient en effet pas en des affrontements idéologiques qui auraient été attentifs aux idées plus qu'aux hommes, mais ils apparaissaient davantage comme une lutte de pouvoirs concurrents pour le pouvoir<sup>2</sup>. Une telle caractéristique avait pour conséquence de personnaliser le débat politique et défavorisait tous ceux qui ne pouvaient revendiquer d'ancêtres ayant exercé de magistratures à Rome, notamment la plus prestigieuse d'entre elles, le consulat.

Malgré toutes ses qualités, Auguste aurait eu du mal en tant qu'*homo nouus* à émerger du contexte politique de son époque et à devenir le « prince », c'est-à-dire le premier des citoyens romains, s'il ne s'était produit dans le courant du mois de mars 44 une chaîne d'événements imprévisibles et décisifs pour la suite de sa carrière : en l'occurrence l'assassinat de César le jour des ides (le 15 mars) et la disposition du testament de ce dernier en vertu de laquelle le jeune Auguste devint le fils de César à titre posthume et son principal héritier. Il ne cessa de revendiquer cette filiation, d'une façon qui vira à l'obsession pendant toutes les années de lutte pour le pouvoir suprême. L'enjeu était de pallier l'incontestable modestie de ses origines familiales.



## Sous la protection de César

### La jeunesse d'Octave

---

Auguste est né le 23 septembre 63 av. J.-C. à Rome sur le Palatin, qui était devenu un quartier prisé par l'aristocratie romaine, dans une maison située près du lieu-dit « Têtes de bœufs » (*Capita bubula*)<sup>1</sup>. Il exploita plus tard, une fois arrivé au pouvoir, les circonstances qui avaient conduit ses parents à choisir comme lieu de naissance la colline où la tradition situait la fondation de Rome. L'idée qu'Auguste était un refondateur de Rome doit beaucoup aux liens multiples qu'il noua avec le Palatin : c'est sur cette colline qu'il naquit et vécut quand il se trouvait à Rome après avoir acheté, à la fin des années 40, la maison d'un aristocrate (celle de Q. Hortensius) et aménagé progressivement autour de celle-ci un complexe de plus en plus vaste<sup>2</sup>. Il exploita le bénéfice qui consistait à s'être installé à proximité des vestiges suivants, attribués par la tradition à la geste de Romulus : la cabane où celui-ci aurait vécu et dont on avait pieusement conservé l'emplacement marqué par des trous de poteaux ; l'*auguratorium* d'où il aurait aperçu les douze vautours lorsqu'il prit pour la première fois les auspices le jour de la fondation de Rome ; la chapelle des saliens

où était conservé le *lituus* (le bâton recourbé qui était un instrument nécessaire à la prise des auspices) passant pour avoir été utilisé par Romulus ; le lupercal, identifié depuis la fin de la république avec la grotte où la louve se serait réfugiée en compagnie des jumeaux fondateurs. La décision d'implanter sa résidence dans un espace aussi intrinsèquement lié aux origines de Rome était une mesure politique qui visait à faire d'un jeune homme issu de l'aristocratie municipale un nouveau Romulus. Une telle idéalisation de la figure d'Auguste n'est toutefois qu'une (re)construction *a posteriori*. Elle ne doit pas faire oublier que jusqu'à la mort de César, Auguste était un enfant issu d'une aristocratie municipale désireuse de s'intégrer à la vie politique romaine.

## La naissance d'Auguste, le consulat de Cicéron et le grand pontificat de César

Il existe en histoire des synchronismes fortuits qui prennent un relief particulier lorsque le temps qui passe et le recul permettent de mettre en relation deux événements totalement indépendants l'un de l'autre au moment où ils eurent lieu. Auguste est ainsi né le jour au cours duquel le consul Cicéron révéla aux sénateurs que Catilina fomentait un coup d'État. Cette coïncidence en dit long sur le contexte général de crise que connaissait alors la république romaine et qui s'aggrava au fil des années 50 : c'est dans une Rome troublée par des rumeurs de conjuration et par les violences de toutes sortes qu'Auguste vécut ses premières années. La date du 23 septembre 63 est symbolique également parce qu'elle rappelle à quel point le présent et l'avenir